



**OPÉRATION « ESPOIRS DU FOOTBALL »
U14 (NES EN 2010)**

**Interdistrict U14
Match contre les districts de Provence et des Alpes**

Nous vous communiquons la liste des joueurs convoqués pour les interdistricts :

Mercredi 22 mai 2024

14h15 : GRAND VAUCLUSE – PROVENCE

15h15 : GRAND VAUCLUSE – ALPES

Complexe Sportif IGNACE HEINRICH

Stade Marcel CERDAN

Avenue Paul Cézanne, 13470 CARNOUX EN PROVENCE

Rendez-vous 11h15 au District Grand-Vaucluse (Route de Bel air, 84140 AVIGNON)

Retour prévu vers 18h30

Encadrement :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| - SAULNIER Laurie | CTD PFF District Grand Vaucluse |
| - DECORZENT Charles | Membre de la Commission Technique |
| - CATTIAUX Allan | Membre de la Commission Technique |
| - CABASSUD Florent | Membre de la Commission Technique |

Se munir :

- Une gourde individuelle
- Crampons moulés
- Protège-tibia
- Un survêtement pour le trajet
- Affaires de douche (Serviette, gel douche, etc.)



Joueurs convoqués - U14G			
	NOM	Prénom	CLUB 2023/24
1	BARBAR	Youssef	AC AVIGNON
2	DECAUX	Tim	AC AVIGNON
3	EL MESSAOUDI	Yanis	AC AVIGNON
4	KADDOURI	Najib	AC AVIGNON
5	PHILIPPOTEAUX	Marwan	AC AVIGNON
6	FAURE	Léo	AC VEDENE LE PONTET
7	GALBAS	Sacha	AC VEDENE LE PONTET
8	HEU	Kenzo	AC VEDENE LE PONTET
9	ROMAN	Quentin	AC VEDENE LE PONTET
10	TOUROF	Charly	AC VEDENE LE PONTET
11	VASSE	Mathéo	AC VEDENE LE PONTET
12	ABDOURABBIH	Zakaria	BCI
13	BETTENCOURT	Gregory	O. MONTEUX
14	GRAIET	Ilyad Selim	O. MONTEUX
15	TARDITS	Emael	O. MONTEUX
16	JI HERRERO	Louis	STADE MAILLANAIS

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueurs. Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro, etc.)**

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action Laurie SAULNIER (CTD) au 06.58.27.78.69

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical...).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.